

Les étudiants figurent parmi les premières victimes de tous les régimes totalitaires...

... Aussi, accueillir un étudiant réfugié en France et l'aider à s'insérer au mieux dans l'université, puis dans la société est le devoir d'un État démocratique, respectueux des droits de l'homme.



L'Entraide Universitaire Française (EUF) est une association de la Loi 1901 dont la mission est de venir en aide à des étudiants réfugiés, quels que soient leur pays d'origine et les motifs de leur exil (politique, religieux, ethnique, etc.), dans un but d'insertion professionnelle par les études.

Son origine remonte aux années 1930 et à l'accueil des réfugiés allemands victimes du nazisme. Après guerre, les grandes vagues de réfugiés ont correspondu aux principaux conflits mondiaux et au maintien de certains régimes totalitaires : Pays de l'Est, Europe (Espagne, Grèce, ex-Yougoslavie), Sud-Est asiatique (Vietnam et Cambodge), Amérique du Sud, Afrique centrale...

Jusqu'en 1977, l'EUF offrait l'unique solution qui permettait aux étudiants réfugiés d'être aidés matériellement afin de reprendre ou poursuivre leurs études. A partir de cette date, le gouvernement français décide l'attribution de bourses à ces étudiants au même titre que les étudiants français, mais dans des conditions d'âge (de moins de 26 ans) et de réussite trop sévères pour une population réfugiée qui a vécu des événements parfois traumatisants qui l'ont coupée assez longtemps du milieu universitaire.

Missionnée et subventionnée par le ministère ayant en charge les réfugiés (successivement Affaires étrangères, Intégration, Affaires sociales, Emploi, Immigration, et actuellement Intérieur), l'EUF emploie ces fonds pour distribuer, via une commission d'universitaires et de professionnels, de l'aide sociale en milieu universitaire (CROUS), des bourses et des aides spéciales aux réfugiés statutaires ou bénéficiaires de la protection subsidiaire. Depuis 2010, elle reçoit des subventions européennes. C'est près de 16 000 bourses que l'EUF a distribuées depuis 1945.

Mais son action ne se réduit pas à ce service des bourses. L'EUF s'efforce de le compléter par des aides à la maîtrise de la langue française, à l'orientation, à l'équipement, et de l'accompagnement pédagogique, qui constituent un véritable réseau de solidarité universitaire et un gage de réussite et d'intégration.